

[LIVRE]

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE FRANCOPHONE AFRIQUES-HAÏTI

APPEL À CANDIDATURES 2023

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Dans le cadre de sa politique internationale de soutien à la littérature, ALCA Nouvelle-Aquitaine met en place un programme de résidences réservé spécifiquement aux autrices et aux auteurs internationaux. Ainsi, ALCA Nouvelle-Aquitaine porte un dispositif de résidence d'écriture dédié aux auteurs francophones des territoires africains et haïtiens, en partenariat avec l'Institut des Afriques, Les Francophonies - Des écritures à la scène, La Maison des Écritures de La Rochelle et La Villa Valmont à Lormont, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

SOMMAIRE

Contexte de la résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti	p. 2
<i>Historique et objectifs</i>	p. 2
Cahier des charges 2023	p. 3
<i>Les partenaires</i>	p. 3
<i>Les engagements des partenaires</i>	p. 3
<i>Les principes généraux</i>	p. 4
<i>Rémunération et prise en charge</i>	p. 5
<i>Modalités de candidature</i>	p. 5
Contacts, renseignements	p. 6
Date limite de dépôt des candidatures	p. 6
Documents à joindre au dossier de candidature ..	p. 6
Modalités d'envoi du dossier	p. 6
Fiche de renseignements	p. 7
Votre projet de résidence	p. 8
Attestation sur l'honneur	p. 9



CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE D'ÉCRITURE FRANCOPHONE AFRIQUES-HAÏTI

HISTORIQUE ET OBJECTIFS

Depuis 2017, ALCA Nouvelle-Aquitaine (Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel) et l'Institut des Afriques (IdAf) portent un dispositif de soutien aux écritures francophones issues des territoires africains et haïtiens.

La réussite des premières éditions de cet appel à résidence a encouragé ses porteurs à l'élargir à de nouveaux territoires de la région Nouvelle-Aquitaine; zone d'implantation des deux structures initiatrices, ALCA Nouvelle-Aquitaine et l'IdAf. De ce fait, l'édition 2023 de la résidence permettra au lauréat ou à la lauréate de bénéficier d'un séjour d'écriture de 8 semaines et d'un parcours allant de la ville de Lormont (Bordeaux Métropole) et la ville de La Rochelle, en passant par la ville de Limoges. L'édition 2023 de cette résidence sera ainsi co-portée avec La Maison des Écritures de La Rochelle, le Centre Intermondos de La Rochelle, La Villa Valmont à Lormont et La Maison des auteurs et des autrices - Des écritures à la scène.

Les villes de La Rochelle et de Limoges sont connues et reconnues pour leurs compétences en matière de dynamiques francophones et sont dotées d'un tissu d'acteurs agissant dans le champ des littératures africaines, caribéennes et francophones. En plus de leur ancrage bordelais à La Villa Valmont, pour favoriser la professionnalisation des auteurs lauréats, ALCA et IdAf ont souhaité associer l'expertise des pôles rochelais et limougeaud à la résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti 2023.

La réussite de l'expérimentation menée en 2022 a encouragé les partenaires à poursuivre la démarche d'une résidence élargie à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Pour des raisons d'équilibre de genres littéraires retenus, à compter de 2023, le programme sera réduit à 8 semaines de résidence. **Les écritures dramatiques seront admises uniquement lors des années paires (2024-2026, etc.).** En conséquence, **en 2023, les écritures dramatiques ne seront pas prises en compte lors de la sélection des dossiers.** De ce fait, le programme 2023 intégrera un séjour de résidence à La Rochelle et à Bordeaux.



Les objectifs de cette résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti sont de :

- Soutenir la création littéraire.
- Promouvoir la diffusion de la littérature francophone.
- Favoriser la circulation des autrices et des auteurs francophones des Afriques et d'Haïti au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.
- Faciliter la mise en réseau de l'auteur avec les acteurs essentiels au développement de son projet littéraire et de son parcours d'auteur.
- Encourager l'ouverture internationale des citoyens à travers les rencontres avec la lauréate ou le lauréat de la résidence.

CAHIER DES CHARGES 2023

LES PARTENAIRES

ALCA Nouvelle-Aquitaine

Agence culturelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, ALCA, Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel, présente à Bordeaux, Limoges, Angoulême et Poitiers, est l'interlocutrice privilégiée des professionnels du livre et de l'écrit, du cinéma et de l'audiovisuel.

En coordonnant des résidences de création en Nouvelle-Aquitaine, ALCA accompagne les auteurs dans la réalisation de leurs projets.

Littéraires, cinématographiques ou numériques, toutes les écritures et toutes les créations sont ainsi soutenues dans les différents lieux de résidence, ancrés en région et ouverts sur l'international. Par ailleurs, ALCA encourage l'animation et la valorisation d'un réseau régional de résidences. L'agence est ainsi à la disposition des porteurs de projets pour les accompagner et répondre à leurs interrogations : création, développement de résidences, mutualisation des pratiques et des informations...

• www.alca-nouvelle-aquitaine.fr

L'Institut des Afriques

Basé à Bordeaux, l'IdAf est une plateforme régionale de Nouvelle-Aquitaine. Il fédère la diversité d'acteurs régionaux engagés dans les dynamiques africaines. Qu'ils soient culturels, universitaires, associatifs, publics, membres des diasporas africaines, acteurs de la coopération internationale, etc. tous sont réunis autour de l'IdAf pour véhiculer une nouvelle vision des mondes africains et caribéens.

Dans ce sens, l'IdAf a pour objectifs de :

- Favoriser les connaissances des contextes africains.
 - Promouvoir les artistes et acteurs culturels issus des diasporas africaines.
 - Valoriser les initiatives africaines de nos territoires (artistiques, universitaires, solidaires, etc.).
 - Sensibiliser les jeunes aux questions africaines et les accompagner dans leurs trajectoires de citoyenneté active.
 - Faciliter l'internationalisation des artistes et auteurs africains.
- www.institutdesafriques.org

La Maison des Écritures / Centre Intermondes de La Rochelle

La Maison des Écritures et le Centre Intermondes sont un projet initié par la Ville de La Rochelle, nés d'une volonté politique forte de renforcer la place de la littérature, du débat d'idées et des échanges internationaux sur le territoire et de placer les écritures au croisement de toutes les disciplines de la création : théâtre, littérature, danse, cinéma, audiovisuel, bande dessinée, arts numériques, arts visuels, etc.

Leur projet s'inscrit dans une démarche participative qui permet d'accueillir des ateliers et des résidences d'écritures et d'accompagner les pratiques artistiques à l'occasion d'ateliers d'écritures, d'initiations, de démarches d'alphabétisation, de médiation, de rencontres d'auteurs et de

développer l'accès au livre et à la lecture et à la création contemporaine sous toutes ses formes.

- www.larochelle.fr/action-municipale/ville-culturelle/la-maison-des-ecritures
- centreintermondes.com

La Villa Valmont - Maison des Écritures et des paysages

Espace international de résidences dédié à l'écriture contemporaine sous toutes ses formes, La Villa Valmont, nouvelle maison des écritures et des paysages, est implantée dans la métropole de Bordeaux sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont. Avec pour principes fondateurs le soutien à la création et à toutes les voix, confirmées comme émergentes, une plus grande représentation des femmes autrices, une démarche éco-sensible, la mise en place de nouvelles formes de rencontres entre le public et les textes, conviviales, festives ou performatives et l'usage de l'écriture comme levier de lutte contre les discriminations ; La Villa Valmont accueillera dès 2023 des auteurs et des autrices avec lesquels seront organisés différents temps de médiation - rencontres, ateliers, restitution du travail en cours - auprès des scolaires, du grand public et de publics spécifiques. La Villa Valmont proposera également une programmation culturelle annuelle autour de l'écriture (workshops, masterclass, performances, spectacles, balades littéraires, projections).

LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les engagements d'ALCA Nouvelle-Aquitaine

ALCA s'engage à prendre en charge :

- 7 semaines de bourse d'écriture (rémunération de l'auteur ou de l'autrice toutes charges comprises).
- Les frais de transport de l'auteur ou de l'autrice aller-retour depuis son domicile.
- Les frais d'hébergement de l'auteur ou de l'autrice à Bordeaux.
- L'assurance voyage.
- Les frais de visa.
- Les tests Covid, le cas échéant.
- Les frais de transports entre les villes en Nouvelle-Aquitaine (La Rochelle-Bordeaux).
- Les frais de transports en commun à Bordeaux.
- ALCA met en place un accompagnement artistique du lauréat ou de la lauréate et s'efforce de répondre à ses demandes de contacts avec les créateurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations en Nouvelle-Aquitaine.
- ALCA s'engage à mettre en valeur la résidence de l'auteur ou de l'autrice et son travail au moyen de mailings d'information auprès de son fichier de professionnels du livre et de la lecture ; d'une annonce dans la Lettre d'information électronique d'ALCA - page dédiée sur le site www.alca-nouvelle-aquitaine.fr ; de la réalisation des Mémoires de la résidence par la commande d'un reportage photographique et d'un entretien avec le résident, en vue de publication sur *Prologue*, la revue numérique en ligne de l'agence (prologue-alca.fr).

Les engagements de l'Institut des Afriques

L'Institut des Afriques s'engage à :

- Prendre en charge une semaine de bourse d'écriture (rémunération du lauréat ou de la lauréate toutes charges comprises).
- Promouvoir la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser le lauréat ou la lauréate et ses productions à travers l'organisation de rencontres dédiées et ouvertes au grand public.
- Prendre en charge les repas de l'auteur ou de l'autrice lors des rencontres publiques.
- Mettre l'auteur ou de l'autrice en réseau avec les acteurs africanistes du territoire pouvant intéresser son parcours et son projet littéraire.

Les engagements de La Maison des Écritures / Centre Intermondes de La Rochelle

La Maison des Écritures / Centre Intermondes de La Rochelle s'engage à :

- Prendre en charge l'hébergement de l'auteur ou de l'autrice à La Rochelle.
- Mettre à disposition un lieu de travail et une connexion Internet.
- Prendre en charge les frais de déplacements urbains (au sein de la ville de La Rochelle).
- Promouvoir la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser l'auteur ou l'autrice et ses productions à travers l'organisation de rencontres publiques.

Les engagements de La Villa Valmont à Lormont (métropole de Bordeaux)

La Villa Valmont s'engage à :

- Valoriser la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser l'auteur ou l'autrice et ses productions à travers l'organisation de rencontres publiques en partenariat avec l'Institut des Afriques.

Les engagements de l'auteur ou l'autrice

L'auteur ou l'autrice lauréate s'engage à :

- Résider 8 semaines au sein des lieux partenaires, aux dates prévues par le calendrier précisé ci-contre.
 - Participer au programme de rencontres publiques organisées par les partenaires du programme.
 - Travailler sur le projet d'écriture pour lequel il a été nommé.
 - Tenir ALCA et les partenaires informés de l'avancée de son projet.
 - Mentionner sa qualité de résidence d'ALCA, de l'Institut des Afriques, de La Maison des Écritures / Centre Intermondes de La Rochelle et de La Villa Valmont pendant et après son séjour, dans tout support de communication médiatique (éditions, articles, dossiers de presse, réseaux sociaux, etc.).
- La résidence offrira au lauréat ou à la lauréate le temps et la

liberté de poursuivre en toute sérénité son travail de création en cours. Il ou elle sera libre de consacrer au moins 70% de son temps à ce travail d'écriture. Il ou elle pourra être éventuellement sollicité pour quelques rencontres professionnelles et/ou publiques, en librairie, bibliothèque, festivals, salons du livre, ateliers ou rencontres en milieu scolaire: ce programme sera construit conjointement entre les partenaires et l'auteur ou l'autrice, avant la résidence.

Au moment de la publication de sa production, l'auteur lauréat ou l'autrice lauréat s'engage à informer ALCA, l'Institut des Afriques, La Maison des Écritures / Centre Intermondes de La Rochelle et La Villa Valmont de la parution du livre édité. Il fera porter obligatoirement la mention suivante: « L'auteur a bénéficié du soutien d'ALCA, Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, de l'Institut des Afriques, de La Maison des Écritures de La Rochelle, de La Villa Valmont et de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du programme de résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti. »

Une convention sera signée entre l'auteur, ALCA et les partenaires, définissant l'ensemble des conditions de séjour en résidence et reprenant l'essentiel des clauses du présent cahier des charges.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Dates de la résidence et répartition du temps

La résidence est d'une durée de 8 semaines, non fractionnables, du lundi 20 février au vendredi 14 avril 2023 réparties comme suit :

Jours	Activités	Villes
Lundi 20 février	• Arrivée de l'auteur ou de l'autrice • Installation	Bordeaux - Lormont
Du mardi 21 février au lundi 13 mars	Période de résidence à Bordeaux	Bordeaux - Lormont
Mardi 14 mars	• Jour de transfert à La Rochelle • Installation	
Du mardi 14 mars au jeudi 13 avril	Période de résidence à La Maison des Écritures / Centre Intermondes	La Rochelle
Vendredi 14 avril	Départ de l'auteur ou de l'autrice	

RÉMUNÉRATION ET PRISE EN CHARGE

Bourse

- Le séjour en résidence d'écriture est dotée d'une bourse de 3 200 € net, octroyée par ALCA et l'Institut des Afriques.
- La bourse sera versée en 2 parties : à l'arrivée de l'auteur ou de l'autrice puis à la fin du parcours de résidence.

Transport

- Prise en charge du billet d'avion aller-retour depuis le pays d'origine de l'auteur ou de l'autrice vers Bordeaux, puis de La Rochelle vers le pays d'origine.
- Prise en charge des frais du visa, de l'assurance voyage et du test Covid.
- Prise en charge des trains aller-retour entre les villes de la résidence.
- Prise en charge des frais de transports urbains (tram, bus) dans toutes les villes de résidence.

Hébergement

- Prise en charge des frais d'hébergement à Bordeaux-Lormont par La Villa Valmont et ALCA Nouvelle-Aquitaine.
- Prise en charge de l'hébergement par à La Maison des Écritures de La Rochelle ou le Centre Intermondes par la Ville de La Rochelle.

Restauration

L'auteur ou l'autrice sera autonome sur sa restauration. Seront pris en charge un repas d'accueil et de départ et les repas organisés à la suite des rencontres publiques.

Le résident ou la résidente aura donc à sa charge les frais de subsistance, les déplacements personnels une fois en résidence et les frais de réalisation de son projet.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les critères d'éligibilité

- Vous êtes auteur ou autrice publiée: écrivain, poète, illustrateur, scénariste BD, dessinateur BD, essayiste (hors sciences humaines et sociales).

À noter: les écritures dramatiques ne sont pas retenues pour l'appel à résidence 2023.

- Le français est votre langue d'écriture.
- Vous avez à votre actif au moins un livre publié à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle. La copie du contrat d'édition, dûment signé par les parties, sera requise pour postuler, même pour les ouvrages publiés uniquement sous format numérique.

À noter: l'auto-édition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas éligibles.

- Vous résidez sur les territoires africains ou en Haïti; votre résidence fiscale n'est pas en France.
- Vous avez un projet d'écriture littéraire à développer en résidence.

- Vous êtes disponible du 20 février au 14 avril 2023.
- Vous vous engagez à respecter le parcours complet de cette résidence d'écriture (cf. selon le tableau p.4). C'est-à-dire, qu'il n'est pas possible d'assurer seulement une partie de la résidence ou de privilégier un lieu plutôt qu'un autre. ALCA est garant du calendrier de la résidence 2023 Afriques-Haïti et peut seul en modifier les dates.

NB: les candidatures incomplètes ou qui ne répondent pas aux critères mentionnés ci-dessus ne seront ni étudiées ni remises aux membres du jury.

Processus de sélection

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection qui se réunira fin novembre ou début décembre 2022. Le jury, mis en place par ALCA et les partenaires, est composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Institut des Afriques, de La Maison des Écritures de La Rochelle, de La Villa Valmont et des professionnels du livre et de la littérature néo-aquitains. Les candidats sont avertis du choix final du jury, uniquement par courriel, signé par la direction générale d'ALCA Nouvelle-Aquitaine.

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS

ALCA Nouvelle-Aquitaine - Mission Résidences

- Aimée Ardouin, responsable de la Mission Résidences :
+33 (0)5 47 50 10 17
- Amélie Bonneau, assistante Résidences :
+33(0)5 33 89 43 07
residences.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Institut des Afriques

- Dana Khouri, coordinatrice :
+33 (0)5 56 84 41 05

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Dimanche 6 novembre 2022 à minuit.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Le présent formulaire dûment complété.
2. Une lettre de motivation précisant votre parcours d'auteur ou d'autrice, votre situation personnelle, vos attentes et les raisons de votre demande de résidence, situant le projet d'écriture dans la chronologie de votre œuvre et l'intérêt de le développer en résidence.
3. Une présentation de votre projet d'écriture pour la résidence : une note d'intention d'au moins un feuillet à accompagner d'extraits en cours d'écriture, d'études préparatoires ou de planches et croquis.
Il est essentiel de donner à lire aux membres de la commission des extraits probants du projet en cours.
4. Un CV récent.
5. Votre bibliographie complète. Merci de préciser : titres, éditeurs, années de publication.
6. Une copie de votre dernier contrat d'édition signé (avec obligation de copie de la totalité des pages). Pour rappel, l'auto-édition (de type Édilivre) n'est pas éligible.
7. Si pertinent : copie du contrat signé pour le projet en cours ou lettre de l'éditeur pressenti sur le projet.

Tout dossier incomplet après la clôture des candidatures ne pourra être expertisé par la commission.

MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER

Dossier complet à envoyer
avant le dimanche 6 novembre 2022 à minuit,
par courriel uniquement à :
residences.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr

**Ce document présente le règlement général
de l'appel à résidence 2023.
Veuillez le lire attentivement avant le dépôt.
Tout dossier incomplet ou ne correspondant
pas aux critères d'éligibilité sera refusé.**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DEMANDEUR

Nom (état civil):
Prénom(s):
Pseudonyme éventuel:
Date de naissance:
Nationalité(s):
Adresse complète:
Pays:
Téléphone:
E-mail:
Blog ou site Internet:

L'écriture est-elle votre principale source de revenus ?

Oui / Non

Quelle est votre activité professionnelle et source de revenus habituelle ? :

.....

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence ?

Oui / Non

Si oui, précisez :

• En quelle(s) année(s) et le nom de l'organisme qui vous a accordé la résidence :

.....

VOTRE PROJET EN RÉSIDENCE

Titre (provisoire ou définitif) :

PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

(En quelques lignes - une présentation plus détaillée sera jointe au dossier)

.....
.....
.....
.....
.....

Êtes-vous déjà en contact avec un éditeur pour ce projet ?

Oui / Non

Si oui, merci de joindre une copie du contrat signé ou une lettre d'engagement de l'éditeur pressenti.

Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?

Oui / Non

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (aide accordée / aide refusée / en attente):

.....
.....
.....
.....

Fait à :

Le :

Signature du candidat (obligatoire):

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

atteste sur l'honneur ne pas avoir ma résidence fiscale en France.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à:

Le:

Signature du candidat (obligatoire):